

PROGRAMME DE SOUSCRIPTION PRÉAUTORISÉE DE TITRES DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

Objet : Avis aux clients CEBL

Cher client et chère cliente,

Vous vous apprêtez à souscrire des unités d'un fonds commun de placement au moyen de notre Programme de souscription préautorisée.

Nous sommes tenus, en vertu des dispositions des lois et règlements sur les valeurs mobilières qui nous règlementent, de vous informer de ce qui suit :

1. Vous recevrez, en même temps que l'avis de confirmation d'achat, un « Aperçu du fonds » (document d'information, sous forme de rubriques, sur les caractéristiques d'un fonds commun de placement) du fonds commun de placement dans lequel vous avez décidé d'investir;
2. À par cet Aperçu du fonds, vous ne recevrez aucun autre « Aperçu du fonds » pour vos achats périodiques subséquents de ce fonds commun de placement dans le cadre du Programme de souscription préautorisée;
3. Toutefois, vous pouvez toujours demander de recevoir sans frais, le dernier Aperçu d'un fonds commun de placement dans lequel vous avez investi et dont vous détenez les titres, en vous adressant directement à CEBL via un des moyens de communication suivants :
 - Par courrier électronique : cebl@vmbi.ca
 - Par téléphone : 1 877 908-2528
 - Par la poste : Courtage à escompte Banque Laurentienne
1360, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 620
Montréal (Québec) H3G 0E8
4. Cependant, si vous préférez accéder électroniquement à l'Aperçu du fonds, vous n'avez qu'à cliquer sur l'hyperlien suivant : https://fix.vmbi.ca/escompte/ES_prospectus_SAT.jsp?lang=fr;
5. En vertu de la législation en valeurs mobilières en vigueur, vous ne bénéficiez pas d'un droit de résolution relativement à vos souscriptions futures dans le cadre du Programme de souscription préautorisée, mais vous conservez néanmoins un droit d'action si un document contenait de l'information fautive ou trompeuse;
6. Par ailleurs, vous pouvez mettre fin en tout temps au Programme de souscription préautorisée auquel vous avez souscrit.

Courtage à escompte Banque Laurentienne



1. RENSEIGNEMENTS SUR L'INVESTISSEUR

Nouveau compte (Soumettre une demande d'investissement dûment remplie) Compte existant à la Société de fonds

Nom	Prénom	Nom de la société ou de la fiducie
Nom du codemandeur (le cas échéant)	Prénom du codemandeur (le cas échéant)	Numéro de compte CEBL

2. RENSEIGNEMENTS SUR L'INVESTISSEMENT

Modification : Date _____ (AAAA/MM/JJ) Arrêt : Date _____ (AAAA/MM/JJ)

Fréquence – indiquer un seul choix (consulter les sociétés de fonds pour connaître les fréquences offertes)

Chaque semaine Chaque deux semaines* Chaque mois Chaque deux mois
 Chaque trimestre Chaque quatre mois Chaque semestre Chaque année
 Autre : _____

Date de début (AAAA/MM/JJ) _____ *Deuxième date mensuelle (JJ) _____

Société de fonds	Code de fonds	Nom de fonds	Numéro de compte	Montant (\$)
Total				

3. RENSEIGNEMENTS BANCAIRES

Nom de l'établissement financier	Numéro de domiciliation	Code bancaire	Numéro de compte
----------------------------------	-------------------------	---------------	------------------

Adresse _____

Annexer un chèque personnel annulé.

4. MODALITÉS

En signant le présent formulaire, vous renoncez à toutes exigences de préavis prévues par les alinéas 15a) et b) de la Règle H1 de l'Association canadienne des paiements afférente aux débits pré-autorisés.

Vous autorisez la (les) société(s) de fonds visée(s) à porter au débit du compte bancaire fourni la(les) somme(s) indiquée(s) selon la (les) fréquence(s) demandée(s). Vous pouvez joindre une autre feuille si vous manquez d'espace.

S'il s'agit d'un placement à des fins personnelles, le débit sera considéré comme un débit pré-autorisé (DPA) personnel selon la définition de l'Association canadienne des paiements (ACP). S'il s'agit d'un placement à des fins commerciales, le débit sera considéré comme un DPA d'entreprise. L'argent transféré entre les membres de l'ACP sera considéré comme un DPA de transfert de fonds.

Vous avez certains droits de recours si un débit n'est pas conforme au présent formulaire. Par exemple, vous avez le droit de recevoir le remboursement de tout débit qui n'est pas autorisé ou qui n'est pas compatible avec le présent formulaire de DPA. Pour obtenir plus d'information sur vos droits de recours, communiquez avec votre institution financière ou visitez www.paiements.ca.

Vous confirmez que toutes les personnes dont la signature est nécessaire pour autoriser les opérations dans le compte bancaire fourni ont signé le présent formulaire.

Vous pouvez modifier les directives ou annuler le régime en tout temps. Nous vous invitons à communiquer directement avec la société de fonds visée afin de connaître les délais et la procédure à suivre. Vous trouverez les coordonnées de la société de fonds sur le document « Aperçu de fonds » que vous recevrez avec l'avis de confirmation d'achat. Pour obtenir un exemplaire du formulaire d'annulation ou pour en apprendre davantage sur vos droits d'annulation d'un accord de DPA, communiquez avec votre institution financière ou visitez le site Web de l'ACP à www.paiements.ca. Vous acceptez de dégager l'institution financière de toute responsabilité si la révocation n'est pas respectée, sauf en cas de négligence grave par l'institution financière.

La société de fonds visée est autorisée à accepter les modifications apportées au présent formulaire par mon courtier inscrit ou par mon conseiller en placements conformément aux politiques de sa société, conformément aux exigences de divulgation et d'autorisation exigées par l'ACP.

Vous acceptez que les renseignements figurant dans le présent formulaire soient partagés avec l'institution financière, pour ce qui est de la divulgation des renseignements directement liés à et nécessaires à la juste mise en application des règles pertinentes aux DPA.

Vous reconnaissez et acceptez l'entière responsabilité des frais encourus si les débits ne peuvent être portés au compte en raison d'insuffisance de provisions ou de toute autre raison pour la quelle vous pouvez être tenu responsable.

Signature du demandeur _____	Date _____	Signature du représentant _____	Date _____
Signature du codemandeur (le cas échéant) _____	Date _____	Nom du courtier _____	Code rep/courtier _____
		Autorisation du courtier _____	Date _____